

Découverte du vol en planeur



Trois formules sont proposées :

Découvrir 1 jour :

Vivez votre premier vol en planeur biplace, et décollez pour ressentir les émotions du pilote de planeur.

Apprendre 3 jours :

Prolongez le plaisir en pilotant, supervisé par un instructeur ou un pilote confirmé.

Pratiquer 6 jours :

Tendez vers l'autonomie de pilotage et élargissez votre espace de vol.

<https://bourg-en-bresse.cmcas.com/asegf-2/>

Qui peut participer ?

Les ouvrants droits et ayants droits de 14 ans et plus, des Industries Electrique et Gazière. Les mineurs doivent être accompagnés. C'est possible aussi pour les personnes en situation de handicap. Les commandes aux pieds peuvent être actionnées avec les mains)

C'est où ? :

Centre de Vol à Voile Bressan situé sur l'aérodrome de Bourg en Bresse

C'est quand ? :

D'avril à octobre, à définir avec vos contacts ANEG Section des Sports Aériens Bourg en Bresse :

Loïc SCHAEFFER 06 70 20 32 43 Jacques JOSSERAND 06 88 32 36 92

Inscription :

NOM :

Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

Tel fixe :

Tel Mobile :

Email :

Cocher la formule choisie : (validité jusqu'au 31/12/2023 et non remboursable)

Par Personne	1 jour Vol motoplaneur 30 min	1 jour Vol planeur 20 à 30 min	3 jours 1 vol en planeur et 2 vols en motoplaneur	6 jours 2vols en planeur et 4 vols en motoplaneur
<= 25 ans	<input type="checkbox"/> 30€	<input type="checkbox"/> 40€	<input type="checkbox"/> 110€	<input type="checkbox"/> 190€
> 25 ans	<input type="checkbox"/> 40€	<input type="checkbox"/> 50€	<input type="checkbox"/> 135€	<input type="checkbox"/> 250€

Envoyer ce formulaire, la copie de la Carte Activ ! une autorisation parentale pour les mineurs et le chèque bancaire à l'ordre de l'ANEG SSA BOURG EN BRESSE à Jacques JOSSERAND, 296 chemin des écoles Villette sur Ain 01320